

sonnes qui ont parcouru les différents comtés que comprend la province de Québec et notamment les citadins se sont toujours demandé comment il se fait que l'on n'ait pas de meilleures routes. D'après les études faites de cette question, ce problème, qui, à première vue, paraît très simple est beaucoup plus compliqué et difficile à résoudre qu'on ne le croirait.

Le mauvais état des routes est facile à constater et il est même naturel pour toute personne de critiquer cet état de choses qui nécessitent de grandes améliorations. On peut même appuyer tout mouvement ayant pour objet l'amélioration des routes, mais c'est une autre question que de déterminer les moyens d'arriver à ce but.

L'expérience a démontré qu'il valait mieux améliorer les conditions existantes par la persuasion et par l'éducation que par des lois qui revolutionneraient totalement l'état actuel et imposeraient sinon aux propriétaires, du moins aux municipalités ou au gouvernement des déboursés très considérables.

Les chemins de fer, ne furent pas faits en un jour, mais ils ont été développés et améliorés graduellement avec l'augmentation du trafic.

AVANTAGES DES BONS CHEMINS

Je n'entreprendrai pas d'énumérer tous les avantages financiers et sociaux dont jonirait une municipalité rurale possédant de bons chemins. Vu l'importance du sujet, il est utile, cependant d'en citer au moins quelques-uns : 1° Les bons chemins diminuent le coût de transport et notamment durant les saisons du printemps et de l'automne ; 2° Les bons chemins permettent le transport des produits de la ferme en tout temps de l'année, surtout aux saisons où la rareté des produits en augmente nécessairement la valeur ; 3° Les bons chemins permettent le transport des récoltes en des temps où la main d'œuvre est moins nécessaire pour les travaux de la terre et évitent des encombrements inévitables aux stations du chemin de fer lorsque les chemins ne peuvent être utilisés en toute saison ; 4° Les bons chemins permettent aux commerçants des municipalités d'avoir un commerce plus égal et plus uniformément distribué pendant l'année, les dispensant d'avoir des employés surnuméraires durant certaines saisons ; 5° Les bons chemins permettent de plus, de meilleures relations entre les différents membres d'une même paroisse, et